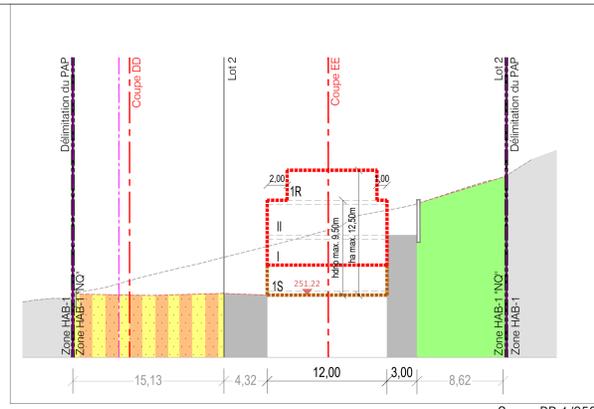
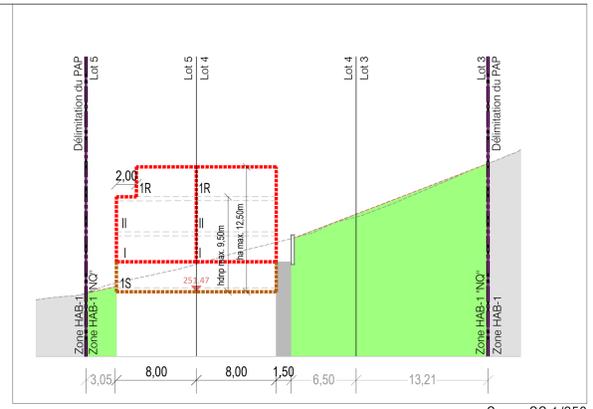


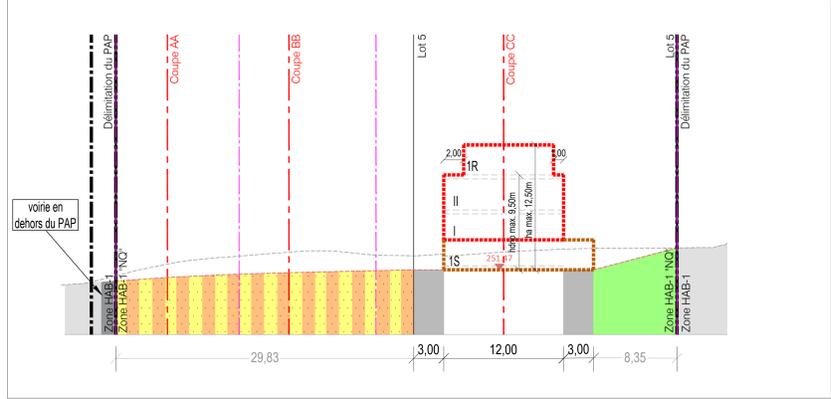
Coupe AA 1/250



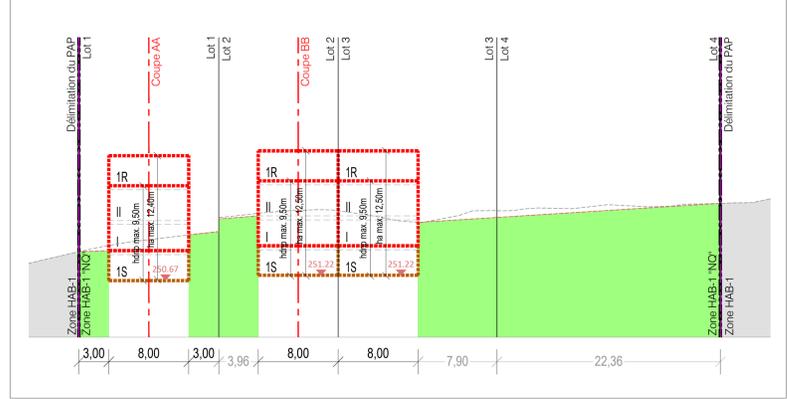
Coupe BB 1/250



Coupe CC 1/250



Coupe DD 1/250



Coupe EE 1/250



Projet d'Aménagement Particulier 1/250

Légende-type du projet d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

surface d'emprise au sol (m²)	min		max		surface du lot / de l'ilot (ares)
	min	max	min	max	
surface de scellement du sol (m²)	min		max		surface constructible brute (m²)
	min	max	min	max	
type de toiture	min		max		type et nombre de logements
	min	max	min	max	
type, disposition et nombre des constructions	min		max		hauteur des constructions (m)
	min	max	min	max	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP selon message officiel
- - - - - Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

- - - - - Terrain existant
- - - - - Terrain remodelé

Nombre de niveaux

- L, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc - x Hauteur à la corniche de x mètres
- ha - x Hauteur à l'acrotère de x mètres
- M - x Hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x - m1 x maisons isolées
- x - m2 x maisons jumelées
- x - mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x - u x logements de type unifamilial
- x - b x logements de type bifamilial
- x - c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp Toiture plate
- tx (y% - z%) Toiture à versants, degré d'inclinaison

← Orientation de la falte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- Lot projeté
- lot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Espace vert privé
- Espace vert public
- Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / Haie à conserver
- Muret projeté / Muret à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fosse ouverte pour eaux pluviales

Indications spécifiques

- Végétation existante
- Bassin enterré
- Sûlements existants
- Côtes et dimensionnement
- Côtes et dimensionnement à titre indicatif
- hdnp - x Hauteur du dernier niveau plein de x mètres
- 0000,00 / 0000,00 Niveau projeté de référence pour les constructions (à titre indicatif)
- Limite de propriété existante issue du mesurage cadastral
- Canalisation pour eaux mixtes projetées
- Canalisation pour eaux mixtes existantes

NB : L'emplacement des canalisations et le niveau de référence sont à préciser lors du dossier d'exécution

LOT 1			LOT 2			LOT 3		
-	108	- 330	-	108	- 330	-	100	- 330
210	1 - m1	- 1 - u	210	1 - m1	- 1 - u	210	1 - m1	- 1 - u
tp	hdnp - 9,50m ha - 12,50m	- S-II+1R	tp	hdnp - 9,50m ha - 12,50m	- S-II+1R	tp	hdnp - 9,50m ha - 12,50m	- S-II+1R

LOT 4			LOT 5		
-	124	- 340	-	124	- 320
200	1 - m1	- 1 - u	180	1 - m1	- 1 - u
tp	hdnp - 9,50m ha - 12,50m	- S-II+1R	tp	hdnp - 9,50m ha - 12,50m	- S-II+1R

20/04/23	E	JAD	ADZ	Mise à jour de la partie graphique
30/11/22	D	JAD	ADZ	Mise à jour du plan hydro
12/10/22	C	JAD	ADZ	Adaptation des plans architecturaux
19/04/22	EB	JAD	BBF	Adaptation suite remarques AC Lorentzweiler

DESSINÉ : JUI AREND VÉRIFIÉ : Aurone DEROLEZ CONTRÔLÉ : Myriam HENGESCH

CLIENT : **Cohab S.à.r.l.**
4, Am Brill
L-8356 à Garnich

CHANTIER : **Commune de Lorentzweiler**
"Rue Eugène Nickels"
à Lorentzweiler

OBJET : **Projet d'Aménagement Particulier**
Partie graphique

ÉCHELLE : 1/250

FIGIER : R:\2018\20181578\LP-PAP-Rue Eugène Nickels\D_Plans\14_Projet

DATE : 07/09/2021 PHASE : PAP

PLAN N° : 20181578 - LP - U001

LUXPLAN S.A.
Ingénieurs conseils

4, rue Adelt Simon
L-1818 Corns
G.D. de Luxembourg
Tel: +352 30 58 30 10
Fax: +352 30 58 30 19
Email: info@luxplan.lu
http://www.luxplan.lu

Légende type